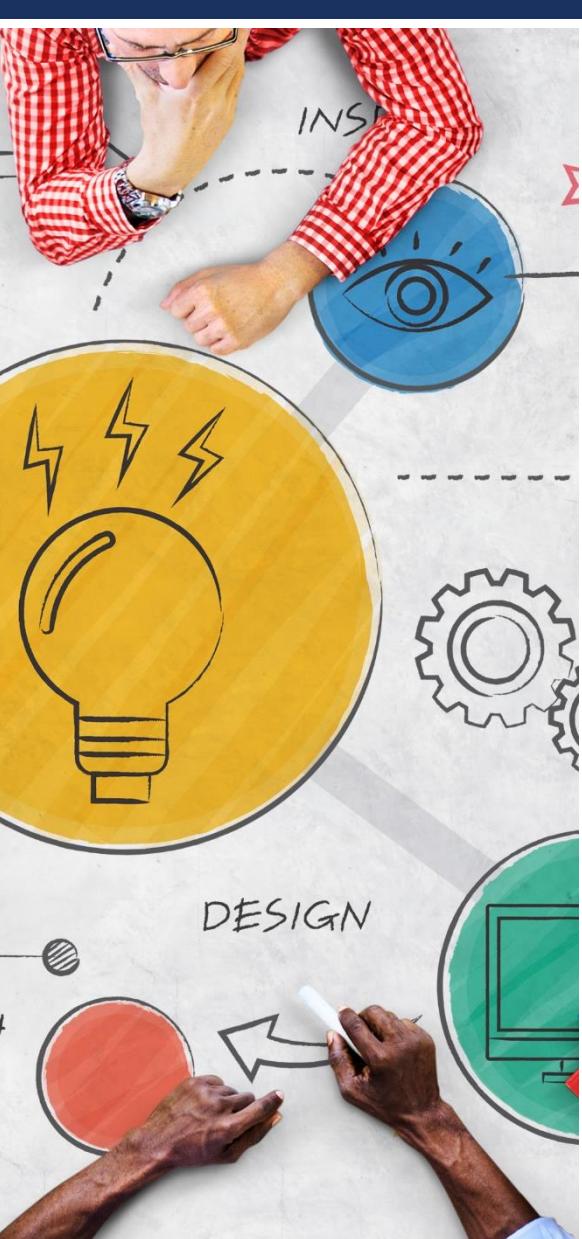




# SOIRÉE D'INFORMATION AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE 8P

**EP VILLARS-LE-TERROIR – POLIEZ-PITTET**



# ORDRE DU JOUR

- Calendrier de l'année scolaire
- Evaluations et ECR
- Promotion, orientation et mise en niveaux
- Changements de voie (secondaire)

# CALENDRIER

Fin du 1 <sup>er</sup> semestre	Un bulletin intermédiaire avec les moyennes par discipline est établi.
Fin janvier – février	Le maître de classe rencontre les parents pour un entretien.
12 mars 2026	Séances d'informations OS/OCOM aux Trois-Sapins
28 avril 2026	ECR Français
29 avril 2026	ECR Mathématiques
30 avril 2026	ECR Allemand



## CGE

- Le cadre général d'évaluation (CGE) détermine le nombre minimum de travaux significatifs au premier semestre et à l'année.
- Le total des tests assimilés ne peut pas dépasser le quart de l'ensemble des TS d'une discipline.

Nombre de périodes hebdomadaires	Nombre de TS au 1 <sup>er</sup> semestre	Nombre de TS par année
1 à 2 périodes	1	3 à 6
3 à 4 périodes	2	5 à 9
5 périodes et plus	3	7 à 11

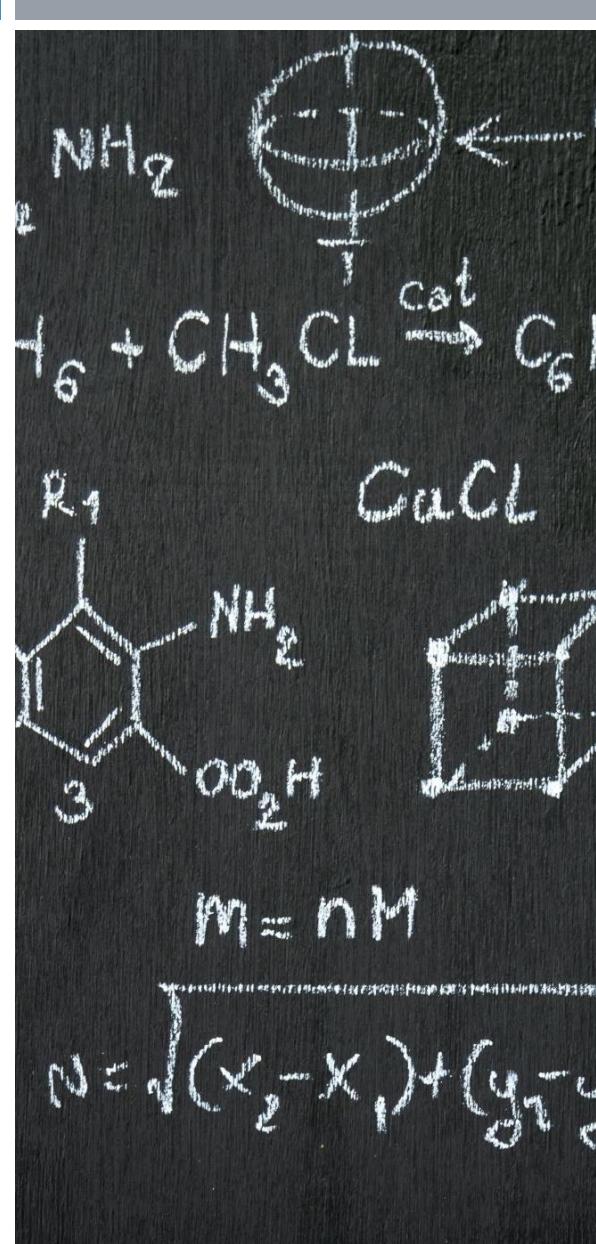


## PRATIQUES PEDAGOGIQUES POUR TOUS

- 1/3 de temps supplémentaire à disposition de l'ensemble des élèves
- Taille de police et interligne adaptés
- Lecture des consignes
- Mise en évidence des termes importants dans les consignes

## ECR

- Les élèves de 8<sup>ème</sup> année passent des épreuves cantonales de références (ECR) en français, mathématiques et allemand.
- Les résultats de ces épreuves sont pris en compte à hauteur de 30% dans le calcul de la moyenne annuelle, contre 70% pour les résultats des évaluations de l'année.



- Exemple de calcul de moyenne annuelle finale avec ECR:

$$\frac{(\text{moy. annuelle} \times 70) + (\text{moy. ECR} \times 30)}{100}$$

Remarque: La moyenne annuelle est arrondie à la décimale.

(ex.: 4.74 devient 4.7

4.75 devient 4.8)

## VOIES

- En fin de 8<sup>ème</sup> année, l'élève est promu puis orienté dans les voies et les niveaux du degré secondaire.
  - Voie générale (VG)
  - Voie prégymnasiale (VP)



# PROMOTION

- A la fin de l'année, avant d'être orienté, l'élève doit être promu selon les conditions suivantes:

## *Conditions de promotion (8<sup>e</sup>)*

**Gr. principal** 40 pts et plus

**Gr. restreint** 12 pts et plus

**Cas limites** Max. 1 pt d'insuffisance par groupe

ou

Elève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours

ou

Elève en échec ayant déjà redoublé 2 fois au cours de sa scolarité



## REDOUBLLEMENT

- L'élève qui ne remplit pas ces conditions, redouble la 8<sup>ème</sup> année.
- Exemple 1: Gr principal: 40 pts  
Gr restreint: 10.5 pts /12 (- 1.5)
- Exemple 2: Gr principal: 38.5 pts /40 (-1.5)  
Gr restreint: 12 pts



## CAS LIMITES

- Au maximum 1 pt d'insuffisance par groupe
- Exemple : Groupe 1: 39 pts/40 (-1)  
Groupe 2: 11 pts/12 (-1)

# ORIENTATION ET MISE EN NIVEAUX

- La décision d'orientation et de mise en niveaux se fonde sur les totaux de points obtenus dans les deux groupes.
- La procédure d'orientation et de mise en niveaux ne prévoit pas de cas limites.



## PASSAGE EN VP

### *Conditions d'orientation en VP (8<sup>e</sup>)*

**Gr. principal** 46,5 pts et plus

**Gr. restreint** 15 pts et plus

**Cas limites** Aucun cas limite n'est prévu

# ACCÈS NIVEAUX VG

## *Conditions d'accès aux niveaux en VG (8<sup>e</sup>)*

**Niveau 1** moyenne annuelle finale de la discipline de 4 ou moins

**Niveau 2** moyenne annuelle finale de la discipline de 4,5 et plus



## voie PRÉGYMNASIALE(VP)

- 4 options à choix:
  - Mathématiques et physique
  - Latin
  - Italien
  - Economie et droit



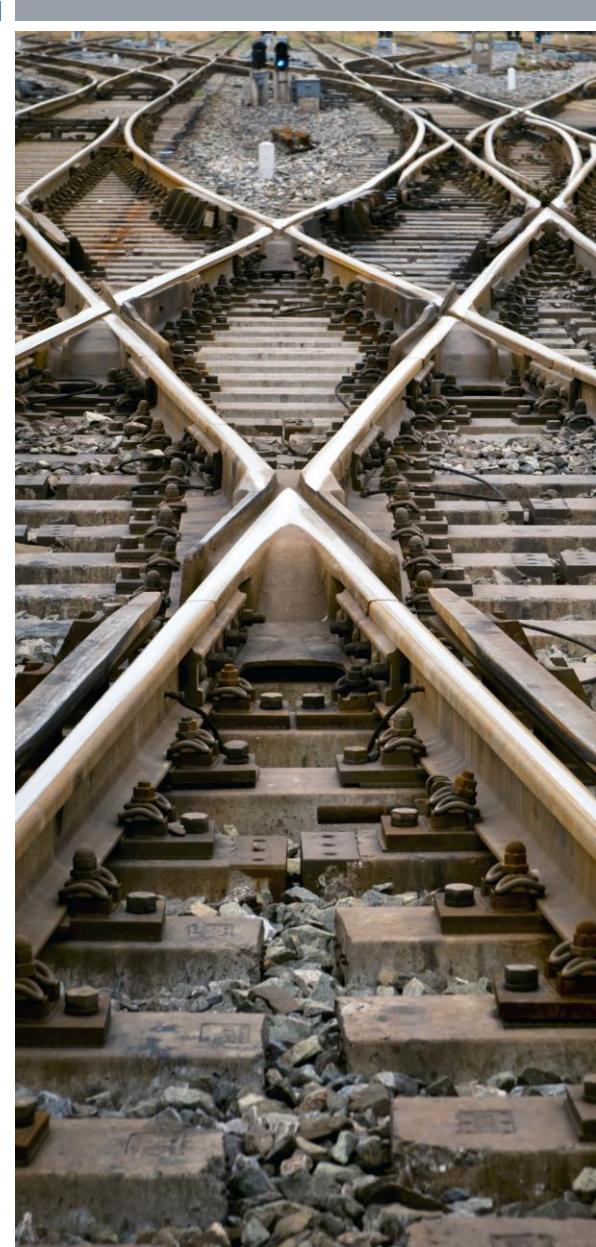
## VOIE GÉNÉRALE (VG)

- 2 niveaux en français, mathématiques, allemand
- Choix de deux Options de Compétences Orientées Métiers (OCOM) ou d'une Option Spécifique (OS)
- Vidéos présentation OCOM/OS sur le site de l'établissement

## 9-II/VG-VP

En fonction des résultats scolaires:

- Passage du niveau I en niveau 2 (ou inverse)
- Réorientation en VP



# RÉORIENTATION FIN DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE

- 9VG → 9VP (sans redoublement) pour les élèves avec une option spécifique (OS) et les 3 disciplines du Gr. restreint en niveau 2 :

*Conditions de réorientation VG → VP (9<sup>e</sup> VG, fin de 1<sup>er</sup> semestre)*

**Gr. principal** 50,5 pts et plus

**Gr. restreint** 19 pts et plus

**Cas limites** Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe

# RÉORIENTATION EN FIN D'ANNÉE

- 9VG → 10VP (sans redoublement), si les 3 disciplines du Gr. Restreint en niveau 2 :

*Conditions de réorientation VG → VP (9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> VG, élève suivant une OS)*

**Gr. principal** 50,5 pts et plus

**Gr. restreint** 19 pts et plus

**Cas limites** Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe

- 9VG → 9VP (avec redoublement), si les 3 disciplines du Gr. Restreint en niveau 2 :

*Conditions de réorientation VG → VP (9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> VG, élève suivant une OCOM)*

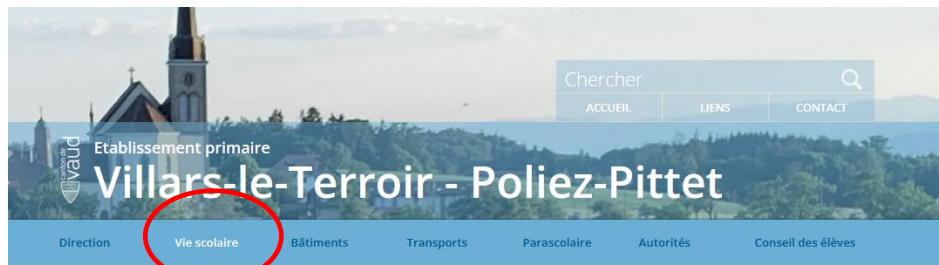
**Gr. principal** 46,5 pts et plus, sans compter

**Gr. restreint** l'OCOM

15 pts et plus, sans compter  
l'OCOM

**Cas limites** Max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe

# WWW.EP-VILLARSPOLIEZ.CH



Etablissement primaire  
Villars-le-Terroir - Poliez-Pittet

Direction Vie scolaire Bâtiments Transports Parascolaire Autorités Conseil des élèves

Cursus scolaire

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE VAUDOISE

Dans le canton de Vaud, l'école obligatoire commence l'année durant laquelle l'enfant a 4 ans révolus au 31 juillet. Les parents ont le devoir de scolariser leur enfant à cette échéance. L'inscription à l'école publique s'effectue auprès de l'établissement scolaire de leur lieu de domicile.

L'école obligatoire se déroule sur onze années d'études réparties en deux degrés : le degré primaire et le degré secondaire I.

Le degré primaire dure huit ans répartis en deux cycles de 4 ans, nommés premier cycle primaire (cycle 1) et deuxième cycle primaire (cycle 2). Le degré secondaire I, d'une durée de 3 ans, aboutit à un certificat d'études marquant la fin de la scolarité obligatoire.

L'enseignement public est gratuit, il est regroupé en huit régions.

DÉPLIANTS D'INFORMATION

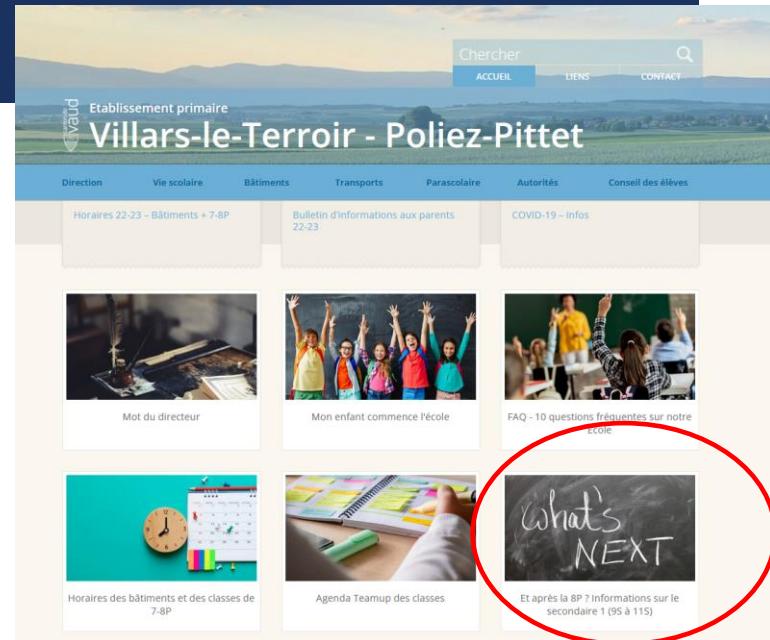
Dans la bibliothèque ci-contre, vous en langue française à l'attention des

ÉCOLE OBLIGATOIRE

- Agenda
- Rentrée scolaire
- Cursus scolaire
- Évaluation
- Après l'école
- Vacances scolaires
- Prévention

BIBLIOTHÈQUE

- Dépliants d'information
- Formulaires
- Exemples d'Épreuves cantonales de référence (CR)



Chercher

ACCUEIL LIENS CONTACT

Etablissement primaire  
Villars-le-Terroir - Poliez-Pittet

Direction Vie scolaire Bâtiments Transports Parascolaire Autorités Conseil des élèves

Horaires 22-23 – Bâtiments + 7-8P Bulletin d'informations aux parents 22-23 COVID-19 – Infos

Mot du directeur Mon enfant commence l'école FAQ - 10 questions fréquentes sur notre école

Horaires des bâtiments et des classes de 7-8P Agenda Teamup des classes

Et après la 8P? Informations sur le degré secondaire 1 (9S à 11S)



Chercher

ACCUEIL LIENS CONTACT

Etablissement primaire  
Villars-le-Terroir - Poliez-Pittet

Direction Vie scolaire Bâtiments Transports Parascolaire Autorités Conseil des élèves

06 avril 2022

Et après la 8P? Informations sur le degré secondaire 1 (9S à 11S)

Liens utiles

- Site internet de l'ES des Trois-Sapins: <http://www.eschamps3sapins.ch/>
- Documents officiels
- Brochure de présentation du Cycle 3 secondaire 1 – 9S à 11S: <http://www.ep-villarspoliez.ch/wp-content/uploads/sites/121/2022/05/CE-Orientation-9S-11S.pdf>
- Conditions d'orientation en fin de 8P: <http://www.ep-villarspoliez.ch/wp-content/uploads/sites/121/2022/05/CE-Orientation-fin-8P.pdf>
- Grille horaire du cycle 3: <http://www.ep-villarspoliez.ch/wp-content/uploads/sites/121/2022/05/CE-Orientation-fin-8P.pdf>

Courant mars-avril, chaque élève reçoit un courrier de l'ES des Trois-Sapins ainsi qu'un formulaire à remplir concernant les options 9S (Vise Générale (VG) => Options de Compétences Orientées Mises en Valeur (COM) et Vise Précisissale (VP) => Options Spécifiques (OS)).

Chaque année en mars, une soirée est organisée dans l'ES des Trois-Sapins à l'intention des parents et des élèves, dans le but de vous présenter l'établissement ainsi que les voies secondaires 9S à 11S et les différentes options.



8P

Gr principal : 46,5 pts (et plus)

Gr restreint : 15 pts (et plus)

9VG

9VP

Fra – Mat – All

Niveaux 1 (4 ou moins) ou 2  
(4,5 ou plus)

+ OCOM ou éventuellement OS

OS

Math-Physique  
Italien  
Latin  
Economie et Droit

Fra – Mat – All en Niveau 2 + OS

Gr. Principal : 50,5 pts (et plus)

Gr. Restreint : 19 pts (et plus)

9VP

(fin 1<sup>er</sup> semestre)

10VP

(fin d'année)

Si

Fra – Mat – All en Niveau 2 + OCOM

Gr. Principal : 46,5 pts (et plus), sans  
compter OCOM

Gr. Restreint : 15 pts (et plus), sans compter  
OCOM

9VP

(fin d'année / avec  
redoublement)

Si

8P



9VG

Gr principal : 46,5 pts (et plus)

Gr restreint : 15 pts (et plus)



9VP

**Fra – Mat – All**

**Niveaux 1 (4 ou moins) ou 2**  
(4,5 ou plus)

+ **OCOM** ou éventuellement OS

**OS**

Math-Physique

Italien

Latin

Economie et Droit

# 9VG

## **Fra – Mat – All en Niveau 2 + OS**

**Si**

Gr. Principal : 50,5 pts (et plus)

Gr. Restraint : 19 pts (et plus)

## **9VP**

(fin 1<sup>er</sup> semestre)

## **10VP**

(fin d'année)

## **Fra – Mat – All en Niveau 2 + OCOM**

**Si**

Gr. Principal : 46,5 pts (et plus), sans compter OCOM

Gr. Restraint : 15 pts (et plus), sans compter OCOM

## **9VP**

(fin d'année / avec redoublement)

# QUESTIONS?

- [www.ep-villarspoliez.ch](http://www.ep-villarspoliez.ch)
- [www.vd.ch/dgeo](http://www.vd.ch/dgeo)
- [www.plandetudes.ch](http://www.plandetudes.ch)

